

# CB-IR – Competency Based Instrument Rating

Qualification IFR allégée et personnalisée – EASA Part-FCL

## Présentation générale

Le **CB-IR (Competency-Based Instrument Rating)** est une voie modulaire permettant d'obtenir la qualification de vol aux instruments (IR) de manière **plus flexible** et **personnalisée**, en tenant compte de l'expérience IFR déjà acquise par le pilote (FAA, OACI, simulateur, IFR en conditions simulées...).

Il s'agit d'une formation idéale pour :

- Les pilotes privés souhaitant voler en IFR,
- Les pilotes déjà titulaires d'une expérience IFR à l'étranger,
- Les pilotes FAA/ICAO désirant une conversion partielle,
- Ou ceux qui veulent progresser vers le **CPL(A)** ou des activités professionnelles.

Le CB-IR débouche sur un **IR EASA complet**, aux mêmes priviléges qu'un IR "classique".

---

## Objectifs de la formation

- Développer les compétences IFR essentielles selon les standards EASA.
  - Former le pilote à la navigation IFR complète (SID, STAR, airways, approches).
  - Renforcer les compétences pratiques déjà acquises en vol aux instruments.
  - Obtenir la qualification IR via un programme personnalisé et optimisé.
- 

## Priviléges du CB-IR

Une fois la qualification obtenue, vous pourrez :

- Voler **en IFR** en tant que commandant de bord sur avion monomoteur (IR-SE).
  - Entrer dans l'espace aérien IFR européen.
  - Réaliser des approches IFR (ILS, LPV, VOR, NDB, RNP).
  - Poursuivre vers :
    - **IR-ME (multi-moteur)**
    - **CPL(A)**
    - **ATPL modulaire**
    - Qualifications avancées (MCC, APS-MCC...)
- 

## Prérequis d'entrée

Pour commencer un CB-IR, vous devez :

- Être titulaire d'un **PPL(A)+QVN** ou **CPL(A)** ou **PPL+ATPL** dans une autre catégorie d'aéronef.
  - Détenir une **qualification SEP** en cours de validité (pour IR-SE).
  - Avoir obtenu le **théorique CB-IR** (ou ATPL théorique).
  - Détenir un FCL055 d'au moins niveau 4
  - Disposer d'un **certificat médical Classe 2 IR** ou **Classe 1**.
  - Justifier d'au moins :
    - **50 heures de vol en campagne en tant que PIC** (en navigation), selon Part-FCL.
  - Justifier d'une expérience IFR préalable *ou non*, mais toute expérience sera prise en compte pour réduire la durée totale.
- 

## Contenu de la formation CB-IR

### 1. Crédit d'expérience IFR

Selon le Part-FCL, le pilote peut créditer :

- Jusqu'à **30 heures d'expérience IFR** (soit avec une expérience PIC IFR sous une autre licence, soit avec des vols double commande dans un pays membre de l'EASA avec un instructeur IFR en régime de vol IFR)
- L'expérience est analysée lors d'une **évaluation initiale** avec un instructeur.

Le crédit réduit la durée totale de formation obligatoire.

---

## 2. Instruction IFR obligatoire

Le Part-FCL impose un minimum de **10 heures d'instruction IFR** au sein d'un ATO (dont Paris Flight Academy), comprenant :

- Navigation IFR
- Procédures standardisées (SID, STAR)
- Tenue d'attente
- Approches de précision et non-précision
- Procédures d'urgence IFR
- Gestion de la charge de travail et TEM

Un total de 40 heures de vol minimum doit être accompli avant la présentation en examen.

---

## 3. Théorie IR

(Exigence levée si vous possédez déjà l'ATPL théorique)

### Matières de l'examen CB-IR :

- Réglementation
- Instrumentation
- Préparation et Suivi du Vol
- Performances humaines
- Météorologie
- Radionavigation
- Communication IFR

Paris Flight Academy propose e-learning + cours de révision.

---

## Durée de la formation

Le CB-IR est très flexible :

- **2 à 6 semaines** pour les pilotes expérimentés,
  - **1 à 3 mois** pour une progression standard,
  - Dépend des conditions météo et des créneaux IFR.
- 

## Examen final – IR Skill Test

L'examen est réalisé avec un examinateur IRE(A) et inclut :

- Préparation complète du vol IFR
- Navigation en route IFR
- Tenue d'attente
- Approche de précision (ILS/LPV)
- Approche non-précision (RNP/VOR/NDB)
- Procédures normales et anormales
- Communications IFR

La réussite du test permet l'ajout de la mention **IR(SE)** sur la licence.

---

## Suite de parcours

Après l'obtention du CB-IR, le pilote peut poursuivre vers :

- **IR-ME** (Instrument Rating Multimoteur)
- **Qualification MEP**

- **CPL(A)**
- **MCC / APS-MCC**
- **ATPL modulaire**
- Perfectionnement IFR (PBN, RNAV avancé)